



Conseil de sécurité

Quatre-vingtième année

9931^e séance

Lundi 9 juin 2025, à 10 heures

New York

Provisoire

Présidente : M^{me} Rodrigues-Birkett (Guyana)

Membres :

Algérie	M. Bendjama
Chine	M. Sun Lei
Danemark	M ^{me} Lassen
États-Unis d'Amérique	M. Curiel
Fédération de Russie	M ^{me} Evstigneeva
France	M. Dharmadhikari
Grèce	M. Sekeris
Pakistan	M. Jadoon
Panama	M. Alfaro de Alba
République de Corée	M. Cho
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . .	M. Kariuki
Sierra Leone	M. Kanu
Slovénie	M ^{me} Blokar Drobič
Somalie	M. Farah

Ordre du jour

Région de l'Afrique centrale

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afrique centrale et les activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (S/2025/342)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0928 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 heures.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Région de l'Afrique centrale

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afrique centrale et les activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (S/2025/342)

La Présidente (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Abdou Abarry, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale ; et S. E. M. Gilberto da Piedade Verissimo, Président de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2025/342, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation en Afrique centrale et les activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale.

Je donne maintenant la parole à M. Abarry.

M. Abarry : C'est toujours un honneur pour moi de présenter au Conseil de sécurité le rapport du Secrétaire général sur la situation en Afrique centrale et les activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC) (S/2025/342). Je me réjouis de l'occasion qui m'est donnée d'échanger avec les membres du Conseil sur les développements des six derniers mois.

Cette période a vu le Tchad conclure sa transition politique, alors que le Gabon progressait de manière irréversible vers le plein rétablissement de l'ordre constitutionnel et cela lui a déjà permis de réintégrer les instances de l'Union africaine. Si nous devons nous féliciter de ces développements positifs, ils ne nous autorisent cependant pas à détourner notre attention de ces pays. Au contraire, c'est maintenant le moment pour les autorités nouvellement élues de mettre en œuvre les réformes issues des processus de transition. Dans le cas du Tchad, il s'agit notamment de mener à bien les processus de décentralisation et de désarmement, démobilisation et réintégration et, dans celui du Gabon, de mener à bien la réforme du système judiciaire prévue par la Constitution et de légiférer sur le rôle des partis politiques pour leur permettre de pleinement jouer leur rôle d'acteurs du processus démocratique.

Alors que nous célébrons les 25 ans de la résolution 1325 (2000), je suis heureux de faire part aux membres qu'au Tchad, les dernières élections ont été marquées par des progrès importants pour la représentation des femmes qui représentent maintenant 34 % des membres de l'Assemblée nationale et un peu plus de 36 % des membres du Sénat. L'introduction dans le nouveau code électoral du Gabon d'un quota de 30 % pour les femmes sur les listes électorales laisse présager que le prochain Parlement sera lui aussi plus inclusif, à l'image du Gouvernement mis en place le 5 mai dernier, où un tiers des ministères sont détenus par des femmes.

Sao Tomé-et-Principe est un autre pays de la région fermement engagé dans la voie des réformes. La réunion de la Commission de consolidation de la paix du 29 mai nous a permis de constater les progrès réalisés dans les réformes des secteurs de la justice et de la sécurité du pays et dans l'élaboration de la stratégie nationale de prévention des

conflits. C'est un excellent exemple de la manière dont les outils de l'architecture de consolidation de la paix des Nations Unies peuvent être utilisés par les États Membres en soutien aux priorités nationales en matière de paix, conformément aux objectifs définis par le Pacte pour l'avenir (résolution 79/1 de l'Assemblée générale). Comme les membres le savent, jeudi dernier 5 juin, des élections législatives et communales ont eu lieu au Burundi et, d'ici la fin de l'année, d'autres scrutins sont prévus au Burundi, au Cameroun, au Gabon et en République centrafricaine.

Afin que chacun de ces rendez-vous électoraux consacre un renforcement de l'état de droit, je m'attache lors de mes missions de bons offices à souligner l'importance de l'ouverture de l'espace politique et de garantie de la liberté d'expression. Début mars, j'ai en effet conduit une mission au Cameroun. Mes interlocuteurs m'ont alerté sur le danger posé par la désinformation et la montée des discours de haine. Une étude récente a révélé que 65 % des contenus politiques partagés sur les réseaux sociaux entre janvier et avril étaient faux ou manipulés. En parallèle, une augmentation des violences intercommunautaires a été observée, en particulier dans les régions du Sud et du Centre du pays. Ce contexte souligne l'importance du mandat que le Conseil a donné au BRENUAC, à savoir soutenir l'élaboration de stratégies pour prévenir les conflits liés aux processus électoraux. J'espère me rendre à nouveau au Cameroun d'ici la fin du mois de juillet, dans le cadre de mes missions de bons offices.

Deux foyers d'insécurité de portée régionale demeurent : le bassin du lac Tchad et la région des Grands Lacs. Dans le bassin du lac Tchad, ces derniers mois ont confirmé la tendance observée à la fin de l'année dernière : les groupes affiliés à Boko Haram ou dissidents ont démontré leur résilience et leur capacité à s'adapter et à faire face aux opérations coordonnées des forces de défense et de sécurité des quatre pays. Dans la nuit du 24 au 25 mars, ce sont des drones chargés d'explosifs qui ont tué au moins 19 soldats camerounais dans un poste de la Force multinationale mixte près de la ville de Soueram au Nigéria. C'était la première fois que les forces camerounaises étaient confrontées à de tels types d'attaques. Le 3 avril dernier, mon collègue Leonardo Simão, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, a informé le Conseil de l'annonce du retrait du Niger de la Force multinationale mixte (voir S/PV.9890). En application de la résolution 2349 (2017), nous entendons redoubler notre soutien aux gouvernements de la région et à la Commission du bassin du lac Tchad pour atténuer autant que faire se peut les répercussions que cette décision pourrait avoir pour la sécurité des populations et la stabilité de la région. En tant qu'outil essentiel de lutte contre Boko Haram et les groupes associés, la Force multinationale mixte devrait être préservée.

Au début de la période sous examen, l'escalade des tensions entre la République démocratique du Congo et le Rwanda d'une part, et le Burundi et le Rwanda d'autre part, nous a fait craindre une guerre régionale. Même si les différentes initiatives pour l'établissement d'une paix durable à l'est de la République démocratique du Congo sont porteuses d'espoir considérable, elles ne se sont pas encore traduites par une cessation des hostilités, ni sur le terrain militaire, ni dans la sphère diplomatique. Il y a deux jours, lors de leur sommet ordinaire tenu à Malabo, les chefs d'État de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), préoccupés par le conflit persistant entre la République démocratique du Congo et le Rwanda, ont exprimé leur soutien sans réserve aux initiatives de paix en cours. Ils ont par ailleurs différé le passage de la présidence tournante de la CEEAC au Rwanda. Ils ont en outre chargé S. E. le Président Obiang Nguema Mbasogo, dont la présidence a été prorogée d'une année supplémentaire, de prendre toutes les mesures nécessaires en vue de garantir l'implication de la CEEAC dans ces initiatives de paix à l'est de la République démocratique du Congo. La délégation du Rwanda, en guise de protestation à ce qui précède, s'est retirée du huis-clos et a dans la foulée annoncé la décision de retrait du Rwanda de la CEEAC.

Cette décision du Rwanda est intervenue à un moment où la CEEAC a réalisé beaucoup de progrès dans le cadre de sa réforme engagée depuis 2019. C'est ainsi que les médiations menées par la CEEAC au Tchad et au Gabon, respectivement par S. E. M. Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, Président de la République démocratique du Congo, et par S. E. M. Faustin Archange Touadera, Président de la République centrafricaine, ont aidé ces deux pays dans leurs efforts en vue du rétablissement de l'ordre constitutionnel. Le BRENUAC a grandement contribué à ces deux processus. Je saisis cette occasion pour féliciter l'équipe sortante de la Commission de la CEEAC, présidée par M. Gilberto da Piedade Veríssimo, dont je salue la présence à cette séance, qui a pu mettre en place des réformes devant aboutir à l'installation d'une cour de justice de la CEEAC à Kinshasa, celle de la cour des comptes à Bujumbura, ainsi que celle du parlement de la Communauté à Malabo. À cela s'ajoute la mise en place du fonds fiduciaire humanitaire et du centre d'étude et de renforcement des capacités, sur lesquels je suis sûr que le Président Veríssimo ne manquera pas de revenir. Je tiens également à saluer la décision qui fixe la date du lancement opérationnel de la zone de libre-échange de la CEEAC au 30 août. Le BRENUAC poursuivra bien entendu son excellent partenariat avec la nouvelle équipe de la Commission, dont la mise en place est prévue pour la fin du mois d'août prochain.

Dans sa déclaration présidentielle du 1^{er} novembre 2024 (S/PRST/2024/7), le Conseil a reconnu que les changements climatiques constituent un facteur aggravant des vulnérabilités existantes en Afrique centrale, y compris la question de la sécurité alimentaire, celle des graves inondations et d'autres problématiques humanitaires connexes, qui ont une incidence sur la stabilité de la région. Il a encouragé le BRENUAC à prendre en compte cette dimension dans ses activités. Dès lors, le BRENUAC a approfondi l'intégration des risques climatiques dans son travail quotidien de diplomatie préventive, d'alerte précoce et de soutien à la coopération régionale. La réunion du Groupe informel d'experts sur le climat et la sécurité, prévue demain, sera l'occasion de présenter un exposé détaillé sur nos différents axes de travail.

Nous sommes tous conscients des contraintes budgétaires des États Membres, exacerbées par la multiplicité et la gravité des crises humanitaires à l'heure actuelle. Comme les membres le savent, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires a été contraint de réduire de moitié ses objectifs de levée de fonds pour la République démocratique du Congo. Le plan de réponse humanitaire 2025 pour le Tchad n'est financé qu'à hauteur de 9,3 % pour cette année, alors qu'à la même période l'année dernière, il l'était à hauteur de 19,5 %. Lors de nos missions sur le terrain, nous avons constaté que les populations les plus touchées demeurent les femmes et les enfants. Dans ce contexte, l'inaction de la communauté internationale risquerait de conduire à une aggravation de la situation humanitaire, d'autant que la poursuite du conflit au Soudan continue d'entraîner vers le Tchad un nombre de plus en plus important de nouveaux réfugiés. C'est dans ce cadre que le système des Nations Unies au Tchad s'attèle à mettre en place, à travers son offre des Nations Unies, en complément de l'aide humanitaire d'urgence, un programme intégré de stabilisation adapté aux besoins des différentes localités. Cette offre vise également à renforcer la confiance entre les communautés et les autorités de façon à jeter les bases de la consolidation de la paix et du développement durable.

La conjoncture financière actuelle que traverse l'Organisation nous oblige à repenser nos plans et méthodes de travail. C'est du reste pour cette raison que je m'adresse au Conseil par visioconférence, une pratique que je commence aussi à utiliser avec les ministres de la région afin que les contraintes financières n'impactent pas la mise en œuvre de notre mandat. Le BRENUAC envisage la mise en place d'un fonds fiduciaire en complément du budget régulier. Ce fonds devrait nous donner plus de flexibilité au niveau des ressources, pour pouvoir répondre de façon efficace aux besoins de bons offices qui ne manqueront pas de se manifester, dans un contexte où plusieurs pays de la région auront des rendez-vous électoraux entre 2025 et 2026.

L'Afrique centrale fait face à des défis considérables, bien qu'elle reste et demeure une région pleine de potentialités et de ressources. C'est également une région engagée dans la recherche de solutions aux enjeux continentaux et mondiaux. À cet égard, la présidence de l'Union africaine par l'Angola et la présidence de l'Assemblée générale par le Cameroun, de même que le rôle joué par la République du Congo pour l'adoption de la résolution de l'Assemblée générale sur la Décennie des Nations Unies pour le boisement et le reboisement dans le cadre d'une gestion durable des forêts (2027-2036) (résolution 79/283), sont autant d'illustrations de cet attachement de l'Afrique centrale au multilatéralisme. La saisine de la Cour internationale de Justice par le Gabon et la Guinée équatoriale pour résoudre leur différend territorial en est une autre. Je note, pour m'en féliciter, la volonté des deux pays d'engager le dialogue dans le cadre de la mise en œuvre du verdict rendu le 19 mai, comme cela s'est traduit à travers la visite officielle effectuée par le Président gabonais, S. E. M. Brice Clotaire Oligui Nguema, à Malabo du 4 au 6 juin derniers.

Les pays de la région sont résolument attachés aux principes et valeurs de l'Organisation des Nations Unies, ainsi qu'au Pacte pour l'avenir. Le BRENUAC ne ménagera aucun effort pour mettre en œuvre son mandat reçu du Conseil en vue de les accompagner dans leur quête pour plus de paix, de développement et de prospérité pour leurs populations. Je compte sur le soutien du Conseil, qui ne m'a jamais fait défaut, particulièrement en ce moment critique où l'Organisation est confrontée à une crise financière inédite qui touche sévèrement mon bureau. Si cette situation devait perdurer, elle m'enlèverait les moyens pouvant me permettre de mettre en œuvre le mandat du Bureau, à travers les bons offices au service des valeurs portées par l'Organisation, dans les différents États de cette belle région.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Abarry de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. da Piedade Veríssimo.

M. da Piedade Veríssimo : Qu'il me soit permis, avant tout propos, d'adresser les sincères remerciements de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) au Conseil de sécurité pour l'invitation qui lui a été adressée afin de se joindre aux délibérations de cette importante instance des Nations Unies consacrées à la situation en Afrique centrale. Veuillez également accepter, Madame la Présidente, mes chaleureuses félicitations pour votre élection à la présidence du Conseil pour le mois de juin et pour la bonne conduite des travaux de ce jour. Je vous souhaite un fructueux mandat à la tête du Conseil.

C'est un grand honneur pour moi de prendre la parole devant le Conseil pour entretenir brièvement les membres sur la situation politique et sécuritaire qui prévaut actuellement en Afrique centrale.

Sur le plan politique, il y a lieu de mentionner la conclusion heureuse du processus de transition politique en République du Tchad, symbolisée par la mise en place de nouvelles institutions au terme des élections législatives, provinciales et municipales du 29 décembre 2024. Dans le même ordre d'idées, la République gabonaise a enregistré des avancées significatives dans le cadre de son processus de transition politique inauguré le 30 août 2023 à travers l'organisation, dans un climat apaisé et inclusif, du référendum constitutionnel du 16 novembre 2024 et l'élection présidentielle du 12 avril.

Tout en félicitant la République du Tchad et la République gabonaise pour les avancées susmentionnées, je voudrais saisir cette occasion pour rappeler au Conseil que, dans ces deux pays, la CEEAC avait mis en place deux processus d'accompagnement et de facilitation, conduits respectivement par les Présidents Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, de la République démocratique du Congo, et Faustin Archange Touadera, de la République centrafricaine, dès le lendemain du lancement des transitions politiques dans ces deux États membres. Nous pouvons humblement dire que ces deux processus d'accompagnement et de facilitation ont sans doute contribué au succès des transitions au Tchad et au Gabon.

Sur le plan sécuritaire, l'Afrique centrale continue à faire face à plusieurs menaces, comprenant l'activisme persistant des organisations terroristes, des groupes armés et des mouvements sécessionnistes, la circulation illicite des armes et la piraterie maritime dans le golfe de Guinée. La crise diplomatique et sécuritaire entre la République démocratique du Congo et la République du Rwanda représente une menace sécuritaire importante pour la région et comporte le potentiel de se muer en une crise régionale. Mais en plus de cette crise sécuritaire, l'Afrique centrale est également confrontée à une crise humanitaire complexe qui ne cesse de s'aggraver. Avec près de 13 millions de personnes en situation de déplacement forcé, l'Afrique centrale est l'une de régions du monde les plus affectées par la crise humanitaire. Cette crise est essentiellement tributaire de l'insécurité dans certains États membres, particulièrement celle dans l'est de la République démocratique du Congo, ainsi que du conflit au Soudan voisin, bien qu'aggravée par les effets néfastes du changement climatique.

En prenant en compte la gravité de la crise humanitaire dans notre espace régional, les chefs d'État et de gouvernement de la CEEAC se sont réunis en session extraordinaire à Malabo, le 7 février, et ont adopté une déclaration à travers laquelle ils ont instruit la Commission de la CEEAC d'élaborer la politique humanitaire de la région et de définir les modalités de la création du fonds humanitaire de la CEEAC. Les projets de documents y relatifs, développés avec le concours des organismes de Nations Unies, ainsi que le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale, seront présentés prochainement aux chefs d'État et de gouvernement pour adoption.

S'agissant de la crise dans l'est de la République démocratique du Congo et dans la sous-région des Grands Lacs, nous estimons qu'elle ne saurait être abordée de manière adéquate sans évoquer la force des Nations Unies y déployée depuis deux décennies et connue aujourd'hui sous le nom de Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo. Il n'y a point de doute que les efforts de maintien de la paix des Nations Unies au cours des 25 dernières années ont largement contribué au retour de la paix et de la stabilité dans plusieurs parties du territoire de la République démocratique du Congo. Mais la résurgence du Mouvement du 23 mars (M23) fin 2021 et la grave détérioration de la situation sécuritaire en cours sont un indicateur de la nécessité pour l'ONU de revisiter sa stratégie d'engagement en République démocratique du Congo et dans les Grands Lacs. À cet effet, la CEEAC tient à féliciter le Conseil de sécurité pour l'adoption de la résolution 2773 (2025) le 21 février et lui apporte tout son soutien en ce qui concerne sa mise en œuvre effective, particulièrement dans ses aspects relatifs à la résolution de la crise entre la République démocratique du Congo et le Rwanda, ainsi que les négociations entre le Gouvernement congolais et le M23.

S'agissant des crises au Soudan et en Libye ainsi que les actions du groupe terroriste Boko Haram dans la région du bassin du lac Tchad, la CEEAC voudrait exhorter le Conseil de sécurité, en coordination avec le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, à se préoccuper davantage de ces trois situations, qui comportent de graves implications sécuritaires, économiques et humanitaires pour la région de l'Afrique centrale.

Je ne saurais clore mon propos sans réitérer la gratitude de la CEEAC envers le Conseil de sécurité pour ses efforts continus en faveur de la paix sur le continent africain, en général, et en Afrique centrale en particulier.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. da Piedade Veríssimo de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Kariuki (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Abarry, de son exposé et je rends hommage au Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC) pour l'action qu'il continue de

mener en vue de promouvoir la paix, la stabilité et la coopération régionale dans toute l'Afrique centrale. Je remercie également M. da Piedade Veríssimo de son exposé.

Je formulerai quatre observations.

Premièrement, le Royaume-Uni se félicite des progrès que le Gabon continue d'accomplir en matière de gouvernance démocratique et salue le soutien que le Représentant spécial du Secrétaire général, M. A Barry, apporte à une transition crédible, inclusive et transparente. Le déroulement pacifique de l'élection présidentielle en avril constitue une avancée positive, et nous accueillons avec satisfaction la réadmission du Gabon au sein de l'Union africaine. Les élections législatives et sénatoriales de septembre constitueront une étape importante, et nous encourageons le Gouvernement gabonais à continuer de faire preuve de transparence et de respecter la procédure régulière dans ses efforts pour servir le peuple gabonais.

Deuxièmement, le Royaume-Uni demeure préoccupé par la poursuite des violences dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun, et par ses répercussions sur les civils. Nous notons que le BRENUAC est bien placé pour appuyer un dialogue et un règlement du conflit dirigés par les Camerounais. Nous relevons également que la crise qui sévit depuis longtemps dans le bassin du lac Tchad touche la région de l'Extrême-Nord du Cameroun, où les forces gouvernementales luttent contre Boko Haram et l'État islamique. Compte tenu de la nature transfrontières de la menace, nous recommandons une plus grande coopération régionale par l'intermédiaire de la Commission du bassin du lac Tchad et de la Force multinationale mixte.

Troisièmement, nous saluons l'achèvement de la transition politique au Tchad. Nous nous félicitons de la représentation accrue des femmes et de la plus grande diversité au sein de l'Assemblée nationale, mais nous notons avec inquiétude les informations faisant état de corruption ainsi que d'actes de harcèlement et d'intimidation visant les partis d'opposition au cours du processus électoral. Nous exhortons le Tchad à accroître les libertés politiques et médiatiques afin de garantir une démocratie plus pacifique, plus pluraliste et plus transparente.

Enfin, le Royaume-Uni maintient son appui indéfectible à l'action menée par le BRENUAC et à ses bons offices. Le rôle du BRENUAC en matière d'alerte rapide, de diplomatie préventive et de coordination régionale est plus vital que jamais. Nous préconisons une poursuite de la collaboration avec la Communauté économique des États de l'Afrique centrale et d'autres acteurs régionaux pour faire face aux menaces transfrontières et promouvoir une paix durable dans la région. À cet égard, nous avons écouté attentivement ce que les intervenants avaient à dire sur la situation en République démocratique du Congo, et nous attendons avec intérêt d'en discuter plus avant dans le courant du mois.

M. Sun Lei (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie de leurs exposés le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale, M. A Barry, et le Président de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), M. da Piedade Veríssimo. La Chine se félicite des efforts du Représentant spécial du Secrétaire général et de son équipe et continuera à appuyer leurs travaux.

En ce qui concerne le dernier rapport en date du Secrétaire général (S/2025/342), je voudrais formuler les observations suivantes.

Premièrement, nous devons maintenir la paix et la stabilité dans la région de l'Afrique centrale. Au cours de la période considérée, plusieurs pays ont réalisé des progrès notables dans leurs processus de paix politique. Le Gabon a organisé une élection présidentielle anticipée. Le Tchad a achevé avec succès sa transition politique. Le Burundi a organisé des élections législatives et locales, comme prévu. Le Cameroun et la République centrafricaine, entre autres, se préparent activement aux prochaines élections législatives. Ces évolutions reflètent une volonté politique résolue d'améliorer

la gouvernance nationale et contribuent à la consolidation de la paix et de la stabilité régionales. La communauté internationale doit appuyer ces efforts des pays de la région et contribuer à maintenir l'élan positif en faveur d'une paix durable.

Deuxièmement, nous devons aider les pays de la région à faire face aux menaces qui pèsent sur leur sécurité. Les problèmes de sécurité dans la région de l'Afrique centrale restent importants. La violence dans le bassin du lac Tchad ne diminue pas, et elle augmente même. Les attaques terroristes se multiplient dans la région, et les retombées de la situation au Soudan et dans l'est de la République démocratique du Congo deviennent de plus en plus évidentes et suscitent des incertitudes sur les plans de la sécurité et de la stabilité régionales. La Chine se félicite de la mise en place d'une force conjointe de sécurité des frontières entre le Tchad et la République centrafricaine, ainsi que de la reprise du mécanisme de coopération intergouvernementale. La communauté internationale doit aider les pays de la région à renforcer leurs propres capacités de lutte contre le terrorisme, accroître son appui dans des domaines tels que le financement, l'échange de renseignements et le développement des capacités, et renforcer les défenses de sécurité.

Troisièmement, nous devons aider les pays de la région à redresser leur économie. Selon les prévisions de la Banque africaine de développement, la croissance du produit intérieur brut de la région de l'Afrique centrale devrait atteindre 4% cette année. Malgré la stabilisation progressive de l'économie, certains pays sont néanmoins confrontés à des problèmes tels que des déficits, des niveaux élevés de la dette et une inflation persistante, et les problèmes de développement restent importants. La communauté internationale doit renforcer son appui aux pays de la région en les aidant à développer leurs économies et à améliorer le niveau de vie de leurs populations. Une aide plus importante est nécessaire dans des domaines tels que la création d'emplois et la réduction de la pauvreté. En outre, il convient d'aider ces pays à réfléchir à des voies de développement adaptées à leurs réalités nationales afin qu'ils puissent assurer leur relèvement économique et une croissance durable.

Quatrièmement, il est essentiel d'aider les pays de la région à s'attaquer aux problèmes humanitaires. Les conflits armés et les conditions météorologiques extrêmes ont exacerbé la situation humanitaire, entraînant un nombre croissant de réfugiés et de déplacés, alors que le financement de l'aide humanitaire reste extrêmement insuffisant. La création par la CEEAC d'un fonds d'aide humanitaire est une initiative louable. Les donateurs traditionnels doivent renforcer, et non réduire, leur appui pour aider les pays de la région à faire face à ces difficultés.

Au fil des ans, la Chine a entretenu de bonnes relations avec tous les pays de la région de l'Afrique centrale et s'est engagée dans une coopération fructueuse, dans des cadres tels que le Forum sur la coopération sino-africaine, afin de promouvoir efficacement le développement régional. La prochaine réunion ministérielle des coordonnateurs sur la mise en œuvre des actions de suivi du Sommet de Beijing du Forum sur la coopération sino-africaine aura bientôt lieu en Chine. Cette réunion devrait donner une nouvelle impulsion à la coopération sino-africaine et nous permettre d'appuyer davantage la paix, la stabilité, le développement et la prospérité dans la région de l'Afrique centrale.

M. Dharmadhikari (France) : Je voudrais remercier le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale, M. Abdou A Barry, pour sa présentation et ses observations sur la situation dans la région. Je voudrais également remercier le Président de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), M. Gilberto da Piedade Verissimo, de ses propres remarques.

La France soutient l'action du Représentant spécial et de son bureau en matière d'accompagnement des processus politiques, de bons offices et de prévention des conflits. Des avancées notables ont été enregistrées sur le plan politique dans la

région, comme au Gabon, où l'élection présidentielle d'avril dernier a marqué une étape essentielle vers la fin de la transition. La France a salué ce développement et continuera d'accompagner le Gabon dans cette voie.

La France salue également l'élaboration par Sao Tomé-et-Principe de sa stratégie de prévention des conflits, que le Président Carlos Vila Nova a présentée à la Commission de consolidation de la paix, le 29 mai dernier. La France se tient aux côtés de Sao Tomé-et-Principe pour soutenir la mise en œuvre de cette stratégie, ainsi que la conduite des réformes prévues dans les domaines de la justice et du secteur de la sécurité.

Le soutien de la France aux processus électoraux dans la région est aussi financier, comme en République centrafricaine, où il s'élève à 2 millions d'euros pour accompagner l'organisation des élections locales. À l'instar des recommandations faites par le Secrétaire général dans son rapport (S/2025/342), la France plaide pour que l'ensemble des processus politiques soient libres, transparents et inclusifs, permettant la pleine participation de toutes les composantes de la société, y compris les femmes et les jeunes.

En matière de bons offices, la mission du Représentant spécial joue un rôle important en soutien aux autorités camerounaises, notamment face aux crises sécuritaires qui persistent dans le nord-ouest et le sud-ouest du pays.

Quant à la prévention des conflits, elle requiert une vigilance accrue après l'escalade des violences dans l'est de la République démocratique du Congo et au Soudan, qui menace la sécurité régionale. Comme l'a souligné le Président de la Commission de la CEEAC, la pleine mise en œuvre de la résolution 2773 (2025) est un impératif pour la sécurité et la stabilité régionales. Et comme le relève justement le Représentant spécial, le conflit au Soudan a un impact important sur le Tchad et la République centrafricaine, notamment. Une action coordonnée au niveau régional est donc indispensable pour faire face aux menaces transversales, telles que les trafics qui alimentent les groupes armés et terroristes, mais aussi l'insécurité maritime ou les changements climatiques. Le Représentant spécial du Secrétaire général et son bureau y participent en apportant un soutien aux États de la région.

Les conséquences des inondations intervenues l'année dernière dans plusieurs pays, comme le Tchad, le Cameroun, la République centrafricaine ou la République démocratique du Congo, témoignent de l'instabilité que constitue la multiplication de ces événements climatiques extrêmes. Le constat est connu. Il faut maintenant trouver des solutions concrètes pour éviter que cela ne se conjugue à d'autres facteurs de crise et alimente les conflits intercommunautaires. L'expertise climat-sécurité du Bureau des Nations Unies, à laquelle la France apporte un soutien financier, y contribue.

Il importe que le Conseil de sécurité continue à rester saisi de la situation de cette région clef qu'est l'Afrique centrale.

M. Alfaro de Alba (Panama) (*parle en espagnol*) : Je tiens tout d'abord à remercier de leurs exposés très utiles le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale, M. Abdou A Barry, et le Président de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), M. da Piedade Veríssimo.

Comme il est souligné dans le rapport du Secrétaire général (S/2025/342), l'Afrique centrale est confrontée à de multiples défis interdépendants qui menacent sa stabilité : conflits armés persistants, crises humanitaires toujours plus graves, effets accélérés des changements climatiques et érosion inquiétante des droits humains. Dans ce contexte, le travail du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC) demeure indispensable à l'élaboration de réponses régionales coordonnées et durables.

La tenue récente d'élections au Tchad et au Gabon, ainsi que les élections prévues d'ici la fin de l'année au Burundi, au Cameroun et en République centrafricaine, soulignent la nécessité urgente d'organiser des élections inclusives, crédibles et pacifiques. Ces élections sont essentielles non seulement pour consolider les institutions démocratiques, mais aussi pour générer le soutien et la légitimité nécessaires afin de relever de manière globale les défis multidimensionnels auxquels la région est confrontée. À cet égard, nous exhortons toutes les parties concernées à garantir l'indépendance des instances électorales et à défendre l'intégrité des processus électoraux, en veillant à ce que les libertés fondamentales soient respectées en toutes circonstances. Il est impératif que les autorités électorales et les acteurs politiques assument la responsabilité de consolider les processus démocratiques, en garantissant la participation de tous les secteurs de la société.

La coopération transfrontières, en particulier dans le cadre de la Force multinationale mixte, est de la plus haute importance pour lutter contre les attaques terroristes de plus en plus nombreuses dans le bassin du lac Tchad. La récente multiplication des attaques perpétrées par des acteurs extrémistes dans cette région est alarmante, et l'érosion de l'appui à la Force multinationale mixte fait peser une menace grave sur la stabilité régionale. Le Panama se félicite des progrès accomplis par la Commission du bassin du lac Tchad, mais reconnaît qu'un appui international accru est nécessaire pour renforcer la Stratégie régionale en faveur de la stabilisation, du redressement et de la résilience des zones du bassin du lac Tchad touchées par Boko Haram, dont les mécanismes sont essentiels au rétablissement de la stabilité dans ces zones. Nous sommes également préoccupés par la détérioration de la situation des droits humains dans la sous-région, en particulier en ce qui concerne la violence fondée sur le genre et les restrictions à l'exercice de la liberté d'expression et d'association. La protection des droits humains doit être une priorité dans tous les efforts de rétablissement de la paix et de développement. Le respect de ces droits est, comme nous le savons, indissociable de la paix, de la sécurité et du développement durable.

Le Panama déplore en outre l'aggravation de la crise humanitaire en Afrique centrale, exacerbée non seulement par l'intensification des conflits armés, mais aussi par les changements climatiques. La création du fonds d'aide humanitaire par la Communauté économique des États de l'Afrique centrale est une mesure positive, et nous saluons les efforts collectifs déployés à cet égard. Cependant, les souffrances de la population, en particulier dans l'est de la République démocratique du Congo, restent insoutenables. Les violences et les déplacements auxquels sont confrontés les civils, en particulier les femmes et les enfants, exigent une attention urgente et une approche plus résolue de la part de la communauté internationale. Nous appelons toutes les parties impliquées dans le conflit à s'engager en faveur d'un cessez-le-feu immédiat et inconditionnel et à respecter les résolutions pertinentes du Conseil, en particulier la résolution 2773 (2025).

Le Panama réaffirme son appui au BRENUAC et au mandat du Représentant spécial. Ce bureau joue un rôle central dans la prévention des conflits, la diplomatie régionale et la promotion de questions transversales telles que la participation des femmes aux processus de paix, la protection des jeunes et la sécurité climatique. À l'heure où certains remettent en question la valeur des bureaux régionaux, il est crucial de rappeler que ceux-ci fonctionnent avec des budgets limités, mais couvrent de vastes territoires et des populations aux besoins croissants. Nous réaffirmons que l'engagement de la communauté internationale envers l'Afrique centrale ne peut être ni intermittent ni conditionnel. Il doit être constant, prévisible et guidé par la coopération, le multilatéralisme et le respect des principes consacrés dans la Charte des Nations Unies.

M^{me} Blokar Drobič (Slovénie) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier de leurs exposés détaillés le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Abarry, et le Président de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), M. da Piedade Veríssimo.

Leurs rapports mettent non seulement en évidence les nombreux défis auxquels sont confrontés les pays de la sous-région, mais soulignent aussi les efforts déployés par les gouvernements, les organisations régionales et internationales, la société civile et les communautés locales pour les surmonter. À cet égard, qu'il me soit permis de formuler les observations suivantes.

Premièrement, nous prenons note des transitions politiques et des processus électoraux qui ont été menés à bien. Dans ce contexte, nous saluons la décision du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine de lever les sanctions imposées au Gabon et de permettre à ce pays de participer à nouveau aux activités de l'organisation. Nous nous réjouissons également des élections locales, législatives et présidentielle prévues dans plusieurs pays. Nous réitérons notre appel en faveur d'un espace politique inclusif et libre qui garantisse la participation pleine, égale, véritable et en toute sécurité des femmes, ainsi que l'inclusion des jeunes, des minorités, des personnes déplacées, des rapatriés et des réfugiés. Sans légitimité démocratique, les gouvernements ne seront pas en mesure de mettre en œuvre les réformes de fond nécessaires pour relever des défis complexes et multidimensionnels. La liberté de réunion pacifique et la liberté d'association, consacrées dans les instruments régionaux et internationaux relatifs aux droits humains, doivent être pleinement protégées et garanties.

Deuxièmement, nous sommes vivement préoccupés par les conditions de sécurité qui prévalent dans plusieurs pays. Les crises prolongées dans trois régions du Cameroun ne reçoivent toujours pas l'attention qu'elles méritent. La fermeture prolongée des écoles dans une partie du pays risque d'avoir des conséquences durables, car elle prive non seulement les enfants de leur éducation, mais limite aussi considérablement le potentiel de développement à long terme du Cameroun. Nous soulignons qu'il importe de recueillir des données et des statistiques vérifiables sur les violations des droits humains et les atteintes à ces droits commises dans le pays, en particulier sur les violences sexuelles et fondées sur le genre, données qui font actuellement défaut. Nous exhortons tous les acteurs à s'engager en faveur d'un processus politique inclusif, pris en charge par le pays et associant la société civile camerounaise, et à tirer parti de l'appui que l'ONU peut apporter à cet égard.

Nous restons tout aussi préoccupés par les activités terroristes dans le bassin du lac Tchad. La coopération transfrontières à l'échelle régionale, en particulier dans le cadre de la Force multinationale mixte, demeure indispensable pour garantir l'efficacité des efforts de lutte contre le terrorisme et la protection des civils. Il est également vital que toutes les opérations soient menées dans le strict respect du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme. Les répercussions des conflits, notamment au Soudan et dans l'est de la République démocratique du Congo, font peser un lourd fardeau sur la région, mettant à rude épreuve les communautés locales et les ressources, en particulier dans les pays qui accueillent des réfugiés. Les interventions humanitaires et les efforts de paix sont indissociables et doivent être menés conjointement afin de garantir une réponse régionale durable.

Troisièmement, nous tenons à exprimer notre plein appui aux efforts déployés par le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC) et la CEEAC en vue de renforcer la résilience des pays de la sous-région. Les initiatives nationales, menées en partenariat avec la communauté internationale, sont cruciales pour faire progresser le développement durable et réduire les risques de conflit. Le 29 mai, le Président de Sao Tomé-et-Principe, M. Vila Nova, a présenté à la Commission de consolidation de la paix la première stratégie nationale de prévention du pays, axée sur la réforme des secteurs de la justice et de la sécurité. Ce type de stratégies, dont l'élaboration est encouragée dans le Pacte pour l'avenir (résolution 79/1 de l'Assemblée générale), peut guider les efforts visant à renforcer la résilience, à dynamiser le soutien politique et à mobiliser les ressources nécessaires. La Slovaquie exprime également sa gratitude au BRENUAC et à la CEEAC

pour l'appui qu'ils ont apporté à Sao Tomé-et-Principe dans l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie, et nous préconisons la poursuite de la collaboration avec les organisations régionales, les institutions financières régionales et internationales et les autres partenaires afin d'appuyer les efforts de consolidation de la paix déployés par le pays, dans le droit fil de la stratégie. Nous encourageons également tous les autres pays de la région à envisager des initiatives similaires.

La Slovénie réaffirme son appui total au Représentant spécial Abarry et à son équipe. Nous soulignons aussi qu'il importe de doter le BRENUAC de ressources suffisantes pour qu'il puisse s'acquitter pleinement de son important mandat.

M. Kanu (Sierra Leone) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prononcer cette déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir l'Algérie, le Mozambique et mon pays, la Sierra Leone, et du Guyana (groupe A3+).

Nous remercions S. E. M. Abdou Abarry, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC), de son exposé complet sur le rapport du Secrétaire général (S/2025/342). Ce rapport rend compte de la complexité des dynamiques politiques, sécuritaires et humanitaires dans la sous-région de l'Afrique centrale. Nous remercions également de son exposé l'Ambassadeur Gilberto da Piedade Veríssimo, Président de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC).

S'agissant du rapport, le groupe A3+ salue les faits positifs survenus sur le plan politique dans la région, notamment les transitions politiques pacifiques menées au Gabon, à Sao Tomé-et-Principe et au Tchad. Elles représentent des avancées sensibles sur la voie d'une gouvernance démocratique renforcée, de la réconciliation nationale et d'une confiance publique accrue. Nous saluons tout particulièrement le déroulement du récent scrutin présidentiel au Gabon, et les préparatifs des élections législatives et locales. L'ouverture de l'espace politique au Gabon et au Tchad, notamment une représentation croissante des femmes aux pouvoirs exécutif et législatif, est un signe encourageant d'inclusion et de consolidation démocratique.

À cet égard, le groupe A3+ demande instamment à tous les pays de la région d'entretenir un dialogue constructif et sans exclusive avec toutes les parties prenantes nationales pour régler les problèmes politiques, y compris ceux liés à la liberté d'expression et d'association. Nous prenons également note de l'élection présidentielle prochaine au Cameroun et encourageons le Gouvernement à prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir un processus électoral transparent, inclusif et crédible, tout en prenant des mesures concrètes pour répondre à la crise anglophone et promouvoir l'unité nationale. Le groupe A3+ appelle également les dirigeants des États d'Afrique centrale à donner la priorité à la protection des droits humains, en particulier les droits des femmes et des enfants, qui continuent de subir le gros des conflits. Défendre les droits humains reste crucial pour une paix, un développement et une stabilité durables dans la région. Nous saluons le rôle que joue le BRENUAC pour promouvoir la paix et la stabilité, notamment en coopérant avec les organisations régionales, les missions des Nations Unies dans la sous-région et les coordonnateurs résidents. Nous sommes toutefois préoccupés par la baisse des ressources du BRENUAC et nous abondons dans le sens du Représentant spécial lorsqu'il appelle à un soutien accru, en ressources aussi bien financières qu'humaines, pour permettre au Bureau de s'acquitter efficacement de son mandat.

Les conditions de sécurité dans le bassin du lac Tchad demeurent très préoccupantes. Les attaques persistantes des groupes armés et la menace que continuent de poser Boko Haram et ses affiliés sont extrêmement délétères pour les populations civiles comme pour la consolidation de la paix et le relèvement socioéconomique. Nous condamnons sans équivoque ces attaques et rappelons qu'il faut impérativement

que les auteurs en répondent. Nous félicitons la Force multinationale mixte de ses opérations soutenues pour lutter contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière. Consolider les acquis, resserrer les contrôles aux frontières et remédier aux menaces changeantes exige impérativement de ne pas laisser la coordination régionale, le renforcement des capacités ou notre vigilance se relâcher. Nous sommes également préoccupés par les retombées des conflits en cours au Soudan et en République démocratique du Congo, qui mettent à rude épreuve les capacités d'accueil de déplacés dans les pays voisins, comme le Tchad et la République centrafricaine. Nous soulignons donc qu'il est urgent d'accroître l'appui international aux efforts humanitaires, tout en intensifiant les initiatives diplomatiques pour éliminer les causes profondes de ces conflits et favoriser l'instauration d'une paix durable.

La région est en proie à une insécurité alimentaire et une pauvreté alarmantes, sous l'effet des conflits, du sous-développement et de catastrophes liées aux changements climatiques toujours plus fréquentes et plus graves, notamment des inondations et des sécheresses. Les liens entre ces facteurs contribuent à attiser les tensions communautaires, y compris les différends entre agriculteurs et éleveurs. Nous appelons les partenaires régionaux et internationaux de développement à appuyer davantage les initiatives de développement durable et d'adaptation aux changements climatiques, notamment en resserrant la coopération avec le Hub régional pour la transparence de l'action climatique pour les États de l'Afrique centrale, hébergé par la CEEAC. Le groupe A3+ se félicite que la CEEAC ait décidé de créer un fonds d'aide humanitaire. Nous incitons tous les partenaires à soutenir cette initiative régionale et à contribuer généreusement au plan de réponse humanitaire 2025, qui a toujours besoin de 326 millions de dollars.

Pour terminer, le groupe A3+ souligne le rôle vital que joue l'Union africaine s'agissant de relever les défis à la paix et la sécurité dans la région. Il est indispensable que les initiatives régionales menées par la Commission du bassin du lac Tchad, la CEEAC et la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale soient pleinement adossées et intégrées aux efforts collectifs engagés pour venir à bout de défis communs. Le groupe A3+ redit tout son soutien au BRENUAC et reste résolu à travailler en partenariat pour promouvoir la paix, la stabilité et le développement dans la région de l'Afrique centrale.

M. Jadoon (Pakistan) (*parle en anglais*) : Nous remercions de leurs exposés complets le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Abdou Abarry, et le Président de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), M. Gilberto da Piedade Veríssimo. Nous accueillons favorablement le récent rapport du Secrétaire général (S/2025/342), qui fournit une évaluation très utile des progrès réalisés en Afrique centrale, tout en mettant en relief le panorama complexe des transitions politiques, défis sécuritaires et crises humanitaires prévalents dans la région.

Le Pakistan est favorable au rôle dont s'acquitte le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC) en matière de diplomatie préventive dans la région. Ses efforts pour faciliter le dialogue et renforcer les institutions sont conformes aux priorités régionales. Nous nous félicitons que les transitions politiques aient été menées à bon terme dans certains pays de la région et attendons avec intérêt le bon déroulement des élections prévues dans d'autres pays d'Afrique centrale. Ces scrutins signent des progrès vers la consolidation démocratique. Les conditions de sécurité dans la région demeurent précaires, surtout dans l'est de la République démocratique du Congo, où le Mouvement du 23 mars reste source d'instabilité. Le Pakistan appelle de nouveau à appliquer immédiatement la résolution 2773 (2025). Nous sommes convaincus que la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo, force impartiale, a un rôle important à jouer dans l'intérêt de la stabilité dans l'est de la

République démocratique du Congo. La résurgence, dans le bassin du lac Tchad, de Boko Haram et du groupe « Province d'Afrique de l'Ouest de l'État islamique », notamment la sophistication de leurs attaques aux drones, souligne à quel point il est urgent de resserrer la coopération régionale via la Force multinationale mixte. Nous sommes d'accord avec le Secrétaire général lorsqu'il recommande un financement prévisible pour pérenniser ces mécanismes de sécurité cruciaux.

La situation humanitaire en Afrique centrale atteint des niveaux alarmants, puisque plus de 9,65 millions de personnes sont déplacées. Le conflit au Soudan continue d'exacerber la crise du déplacement en déclenchant un exode massif de réfugiés, en particulier vers le Tchad. En outre, des chocs climatiques aggravent l'insécurité alimentaire et les conflits liés aux ressources. Nous insistons donc sur la nécessité d'un soutien international accru pour remédier à ces problèmes. En réduisant leurs contributions financières récemment, les grands pays donateurs ont aggravé la situation humanitaire dans la région. Il faut également noter que la dette publique élevée et la marge de manœuvre budgétaire restreinte dans la région ont sérieusement entravé l'aptitude des gouvernements à fournir les services socio-économiques de base indispensables. Cette situation met en évidence l'urgence de réformer les institutions financières internationales, à cause desquelles les pays en développement ne peuvent pas répondre aux besoins urgents de leur population.

Pour terminer, je voudrais insister sur les trois priorités ci-après.

Premièrement, le BRENUAC doit appuyer l'appropriation régionale et encourager les solutions africaines. Nous félicitons l'Union africaine, la CEEAC, la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, la Commission du bassin du lac Tchad, la Commission du golfe de Guinée et d'autres institutions régionales et sous-régionales de leur action dans la région.

Deuxièmement, il faut renforcer les outils de prévention des conflits du BRENUAC pour accompagner les processus politiques dans la région.

Troisièmement, la capacité du BRENUAC doit être rehaussée pour aider les initiatives antiterroristes, en particulier la Force multinationale mixte.

M. Cho (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial Abarry et le Président de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), l'Ambassadeur da Piedade Veríssimo, de leurs exposés instructifs.

Qu'il me soit permis de souligner trois points clefs.

Premièrement, la République de Corée se félicite des progrès accomplis dans les transitions politiques dans l'ensemble de la région d'Afrique centrale, en particulier au Tchad et au Gabon. Ces évolutions représentent des avancées importantes vers le rétablissement de l'ordre constitutionnel. Nous espérons qu'elles jetteront des bases solides pour la poursuite des efforts d'édification de l'État. Alors que des élections sont prévues dans plusieurs autres pays de la région cette année, il est primordial de poursuivre les efforts en vue de préserver l'intégrité des opérations électorales et de sauvegarder l'espace civique. Dans ce contexte, on ne saurait trop insister sur l'importance d'une participation pleine, égale et effective des femmes. En ce qui concerne le Cameroun, nous réitérons l'appel du Secrétaire général en faveur d'un processus politique inclusif et dirigé par les Camerounais pour mettre fin au conflit et aux violences qui persistent dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

Deuxièmement, la situation humanitaire et en matière de sécurité dans certaines parties de la région reste très préoccupante. La recrudescence des attaques terroristes dans le bassin du lac Tchad souligne l'urgence de renforcer la coopération transfrontières et régionale, compte tenu notamment du retrait du Niger de la Force multinationale mixte. Il faut éviter un vide sécuritaire qui pourrait être exploité par des

groupes terroristes. En outre, l'instabilité et les conflits qui perdurent dans l'est de la République démocratique du Congo et au Soudan continuent de provoquer des déplacements à grande échelle, qui nuisent gravement aux pays voisins. La détérioration des conditions humanitaires touche tout particulièrement les femmes et les enfants. Dans ce contexte, nous appelons toutes les parties à respecter pleinement le droit international humanitaire. Nous saluons et soutenons également la décision prise par la CEEAC de créer un fonds d'aide humanitaire pour relever collectivement ces défis.

Troisièmement, l'incidence croissante des changements climatiques sur la paix et la sécurité dans la région de l'Afrique centrale exige une action urgente de notre part. L'augmentation des précipitations et la hausse des températures se traduisent par des pénuries d'eau, une baisse du rendement des cultures et un stress généralisé parmi le bétail. Ces conditions exacerbent également les tensions entre les agriculteurs et les éleveurs liées à la transhumance pour l'accès à des ressources qui s'amenuisent, et elles alimentent globalement l'instabilité sociale et économique. Nous saluons tous les efforts déployés pour élaborer des approches et initiatives spécifiques à chaque région. Nous nous félicitons également des efforts déployés par le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC) pour renforcer sa collaboration avec le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel et les organisations régionales dans ce contexte. Nous encourageons le BRENUAC, en particulier par l'intermédiaire de son conseiller pour le climat, la paix et la sécurité, à continuer d'évaluer les risques connexes et à appuyer la capacité de la région à y répondre efficacement.

Pour terminer, la République de Corée réaffirme son ferme appui aux travaux du Représentant spécial Abarry et à son bureau. Nous pensons que ses échanges et sa coopération étroite avec les acteurs régionaux sont indispensables pour s'attaquer aux causes profondes du conflit et promouvoir une paix durable en Afrique centrale.

M. Curiel (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial Abarry et le Président de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), M. da Piedade Veríssimo, de leurs exposés et de leurs observations sur les défis auxquels est confrontée la région de l'Afrique centrale. Nous saluons les efforts qu'ils déploient pour promouvoir une paix et une stabilité à long terme en Afrique centrale.

Je voudrais aborder plusieurs points clefs aujourd'hui.

Premièrement, comme l'indique clairement le rapport du Secrétaire général (S/2025/342), la coopération régionale dans les domaines de l'économie, de la politique et de la sécurité demeure nécessaire. Nous reconnaissons que le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale joue un rôle clef dans le recours aux solutions diplomatiques pour parvenir à la paix et à la sécurité dans la région, notamment grâce aux contacts entretenus par le Représentant spécial dans toute la région, y compris avec la direction du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, sur les questions transfrontières ayant trait à l'économie, à la politique et à la sécurité.

Des partenariats renforcés en vue d'une prospérité partagée permettront également de faire progresser la paix et la stabilité en Afrique centrale. Les États-Unis reconnaissent le potentiel de la région et considèrent l'Afrique comme un partenaire commercial égal et compétent. Dans cet esprit, nous félicitons le Gabon pour la passation du pouvoir réussie et crédible à l'issue de son élection présidentielle. Alors que la République centrafricaine s'apprête à organiser en août ses premières élections locales depuis près de 40 ans, suivies d'une élection présidentielle en décembre, nous exhortons le Gouvernement, l'opposition et toutes les parties prenantes à faire preuve de bonne foi et à accorder la priorité à un processus politique pacifique, transparent et inclusif. Ces élections représentent une occasion décisive de renforcer la gouvernance et la représentation locale. Leur succès dépend d'un engagement collectif en faveur du dialogue, de la stabilité et de la volonté du peuple.

Dans la région du lac Tchad, les États-Unis condamnent les violences perpétrées par Boko Haram et d'autres groupes terroristes, qui attaquent et déplacent des civils, et leur mépris pour la vie humaine. Nous condamnons la récente vague d'attaques dans l'Extrême-Nord, qui a coûté la vie à des civils et à des soldats camerounais. Il est clair que les groupes terroristes restent une menace et nous encourageons la région à continuer de coordonner ses efforts de lutte contre le terrorisme. La région a besoin que tous les membres de la Force multinationale mixte restent mobilisés dans la lutte contre Boko Haram.

Comme nous l'avons déjà déclaré, les États-Unis encouragent les partenaires africains à prendre davantage l'initiative pour relever leurs défis en matière de sécurité et nous soutenons les efforts qu'ils déploient pour contrer ces menaces. Les États-Unis restent vivement préoccupés par les répercussions de la crise soudanaise sur le Tchad, la République centrafricaine et d'autres États voisins. Nous remercions ces pays de la générosité dont ils ont fait preuve en accueillant des centaines de milliers de réfugiés malgré d'immenses contraintes en matière de ressources. Nous appelons les parties belligérantes au Soudan à mettre fin immédiatement à la violence et à permettre l'accès de l'aide humanitaire aux personnes qui en ont besoin, ainsi que le passage en toute sécurité des civils fuyant la violence.

Nous nous inquiétons également de l'escalade rapide du conflit armé et politique entre les dirigeants du Soudan du Sud. De l'avis général, le pays menace de retomber dans la guerre civile. Or, non seulement une nouvelle guerre civile au Soudan Sud mettrait en péril la vie et les moyens de subsistance des Sud-Soudanais, mais elle aurait aussi des répercussions potentiellement catastrophiques pour la région.

M^{me} Lassen (Danemark) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial Abarry et le Président de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), M. da Piedade Veríssimo, de leurs exposés aujourd'hui.

Qu'il me soit permis de souligner quatre points clefs.

Premièrement, comme nous l'avons entendu ce matin, l'Afrique centrale continue de subir les conséquences des multiples crises et conflits qui sévissent sur le continent. Cette situation est d'autant plus préoccupante que la région est déjà confrontée à des déplacements de population et à l'insécurité alimentaire. Les répercussions du conflit en République démocratique du Congo s'étendent au-delà de ses frontières. Pour l'Afrique centrale, cela se traduit par des besoins humanitaires plus importants et une augmentation du nombre de déplacés et de réfugiés en quête de sécurité. Nous exhortons la République démocratique du Congo et le Rwanda à continuer d'urgence de coopérer pleinement pour instaurer une paix durable, conformément à la résolution 2773 (2025). De même, comme nous l'avons entendu à plusieurs reprises ce matin, la guerre civile au Soudan a non seulement apporté la dévastation au peuple soudanais, mais elle a également mis à rude épreuve les pays voisins. Nous soutenons les efforts déployés par le Tchad et la République centrafricaine pour promouvoir la stabilité régionale, notamment en accueillant des réfugiés soudanais.

Deuxièmement, la démocratie est sous pression. L'érosion de la démocratie dans le Sahel voisin met en évidence l'urgence pour les démocraties de la région de préserver l'intégrité électorale, de garantir des processus politiques inclusifs et de prendre en compte les voix et les points de vue de tous les citoyens. Alors que des cycles électoraux sont prévus au Burundi, au Cameroun et en République centrafricaine, nous réaffirmons l'importance de la protection de l'espace civique et de l'adoption de processus inclusifs qui favorisent la participation véritable des femmes et des jeunes. Nous notons avec satisfaction le quota de 30 % de femmes et de 20 % de jeunes défini dans le nouveau code électoral du Gabon, ainsi que la représentation accrue des femmes au sein de la nouvelle Assemblée nationale tchadienne. Toutefois, des difficultés persistent. Les actes d'intimidation, les arrestations de personnalités de l'opposition

et les menaces contre la liberté d'expression et d'association sont inacceptables. Nous appelons tous les gouvernements de la région à défendre les droits humains et les libertés fondamentales et à garantir l'intégrité des processus électoraux.

Troisièmement, nous sommes alarmés par l'augmentation des attaques menées par des groupes terroristes dans le bassin du lac Tchad, sans parler de l'utilisation de drones. Nous condamnons tous les actes de terrorisme et préconisons de renforcer la coopération régionale pour lutter contre le terrorisme et l'extrémisme violent. Si nous ne nous attaquons pas aux causes profondes du terrorisme, nous nous condamnons à nous heurter sans cesse aux mêmes problèmes de sécurité. Une approche efficace doit inclure des mesures de prévention. Cette approche favorisera la réalisation de l'initiative Faire taire les armes d'ici 2030 de l'Union africaine et de l'Agenda 2063, qui, nous en sommes convaincus, contribueront énormément à la lutte contre l'extrémisme violent. Dans le même temps, nous encourageons à continuer d'apporter un soutien à la Force multinationale mixte dans la lutte contre Boko Haram et la « Province d'Afrique de l'Ouest de l'État islamique » dans le bassin du lac Tchad. Ces efforts doivent être déployés conjointement.

Enfin, quatrième, comme d'autres pays, le Danemark est également préoccupé par les défis profonds et interconnectés posés par les changements climatiques en Afrique centrale. La hausse des températures, les pluies torrentielles fréquentes et les inondations dévastatrices touchent des millions de personnes. Elles ont des effets dévastateurs, font des victimes et entraînent des déplacements. Ces conditions ont également contribué à l'escalade des tensions entre agriculteurs et éleveurs. Les faits sont clairs : le renforcement de la résilience climatique et des stratégies d'adaptation a un effet positif sur la paix et la stabilité. Le Danemark appuie les efforts du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC) en matière d'action climatique, de paix et de sécurité, notamment grâce au travail important du Mécanisme de sécurité climatique et du conseiller pour le climat, la paix et la sécurité. Nous encourageons la poursuite des activités régionales et nationales avec la CEEAC et ses États membres ainsi qu'avec d'autres missions des Nations Unies, telles que le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel.

Pour terminer, la communauté internationale, et le Conseil en particulier, doit reconnaître et soutenir les efforts visant à pérenniser la paix et le développement en Afrique centrale. Le Danemark soutient pleinement le travail essentiel accompli par le BRENUAC, qui doit affronter des problèmes politiques, humanitaires et de sécurité complexes en Afrique centrale.

M. Sekeris (Grèce) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC), M. Abarry, et le Président de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), M. da Piedade Veríssimo, des exposés qu'ils nous ont présentés aujourd'hui.

Je voudrais souligner les trois points suivants.

Premièrement, la Grèce salue les efforts que déploie le Représentant spécial dans la région et la détermination du BRENUAC à promouvoir un dialogue politique inclusif, une diplomatie régionale préventive et un développement durable. Nous nous félicitons des efforts que déploie le BRENUAC pour aider les pays de la sous-région d'Afrique centrale à prévenir et combattre les changements institutionnels de gouvernement et les risques liés aux élections. Nous applaudissons également son plaidoyer en faveur de l'organisation d'élections consensuelles et inclusives sans aucune restriction à la liberté d'expression ni aucun discours de haine ou appel à la violence, comme le Représentant spécial l'a souligné à plusieurs reprises. Les dividendes de la mise en place de tels processus politiques sont plus évidents que jamais. D'ailleurs, comme l'illustre le rapport du Secrétaire général (S/2025/342),

l'achèvement de la transition politique au Tchad et sa nouvelle stratégie nationale de démobilisation, désarmement et réintégration, les progrès en vue du plein rétablissement de l'ordre constitutionnel et de la démocratie au Gabon et les mesures prises par d'autres pays vers une plus grande intégration régionale grâce à la signature de plusieurs accords bilatéraux témoignent également de l'efficacité des bons offices du BRENUAC dans la région. Dans ce contexte, nous exhortons le Représentant spécial à poursuivre son dialogue avec les dirigeantes de la société civile ainsi que ses efforts visant à garantir la participation pleine, égale, véritable et en toute sécurité des femmes et des jeunes à tous les processus politiques et à renforcer leur rôle dans le cadre de ces processus.

Deuxièmement, la situation sécuritaire et humanitaire dans certaines parties de la région reste alarmante. Dans son rapport, le Secrétaire général souligne que l'insécurité persistante dans certaines parties de la région, causée par les attaques violentes des groupes armés et terroristes et par les conflits incessants, a fait des millions de réfugiés, de demandeurs d'asile et de personnes déplacées dans les 11 pays de la sous-région d'Afrique centrale. Nous exprimons notre vive préoccupation et condamnons fermement toutes les violations des droits humains et atteintes à ces droits, toutes les formes de violence contre les civils, le personnel de maintien de la paix, humanitaire et médical, la violence sexuelle et fondée sur le genre, la traite des personnes et les violations et atteintes infligées aux enfants, en particulier leur recrutement et leur utilisation, commises par les groupes armés dans certaines parties de la sous-région. En ce qui concerne la sécurité maritime, nous prenons note avec une profonde préoccupation des nombreux cas de piraterie et enlèvements dans le golfe de Guinée, et nous saluons tous les efforts régionaux visant à renforcer la sécurité maritime, notamment les mesures prises pour évaluer l'Architecture de Yaoundé.

Troisièmement, la sous-région d'Afrique centrale continue de subir les effets des changements climatiques, entraînant des répercussions considérables sur la stabilité régionale. Les phénomènes climatiques extrêmes qui entraînent des inondations meurtrières et destructrices, la sécheresse, la désertification et la dégradation des terres, ainsi que l'insécurité alimentaire et hydrique, exacerbent les problèmes sociaux et économiques et menacent la sécurité et la stabilité de la sous-région, les femmes et les filles étant les plus durement touchées par les conflits et les catastrophes naturelles.

Pour terminer, qu'il me soit permis de souligner que la sous-région d'Afrique centrale est confrontée à des problèmes qui ne peuvent être réglés qu'en s'appuyant sur la coopération transfrontières, comme l'indique également le rapport du Secrétaire général. Nous saluons la volonté politique manifeste des États d'Afrique centrale de surmonter leurs différends par des moyens pacifiques. Nous réaffirmons notre ferme attachement à la souveraineté, à l'indépendance, à l'unité et à l'intégrité territoriale de tous les États de la région. Enfin, nous encourageons le Représentant spécial et le BRENUAC à continuer de collaborer avec l'Union africaine, la CEEAC, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, la Commission du bassin du lac Tchad, la Commission du golfe de Guinée et les autres parties prenantes concernées pour lutter efficacement contre les menaces qui pèsent sur la paix et la sécurité.

M^{me} Evstigneeva (Russie) (*parle en russe*) : Nous tenons à remercier de leurs exposés M. Abdou Abarry, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale, et M. Gilberto da Piedade Veríssimo, Président de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC).

La Russie a toujours soutenu les efforts du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC). Nous attachons une grande importance aux travaux du BRENUAC en matière de prévention et de gestion des conflits dans la sous-région. Les pays d'Afrique centrale restent confrontés à des défis complexes dans les domaines de la paix et de la sécurité, de la construction de l'État et du développement économique.

Nous attachons une importance particulière aux efforts régionaux de lutte contre le terrorisme. Nous constatons l'efficacité des efforts conjoints déployés par les États africains par l'intermédiaire des forces armées multinationales constituées au niveau régional. Nous sommes convaincus que les États de la région doivent s'entendre sur des approches politiques communes et définir des objectifs et des procédures opérationnelles conjoints pour contrer les menaces. La communauté internationale, quant à elle, a l'obligation de soutenir ces efforts, notamment en fournissant un financement prévisible. Dans le même temps, nous sommes préoccupés par la persistance du potentiel destructeur de Boko Haram et par les activités des groupes affiliés à Daech dans la sous-région. Le renforcement de la « Province d'Afrique de l'Ouest de l'État islamique » a des retombées négatives sur la situation dans les pays du bassin du lac Tchad. Nous nous tenons prêts à partager avec les pays africains nos connaissances et notre expérience en matière de lutte contre le terrorisme et à les aider à renforcer la sécurité sur le continent. Nous sommes ouverts à la mise en œuvre de projets conjoints de lutte contre le terrorisme et nous continuerons à fournir l'aide technique nécessaire à nos collègues africains.

Nous sommes alarmés par la violence persistante dans le nord-ouest et le sud-ouest du Cameroun. Nous estimons qu'il faut trouver une solution politique pour remédier aux tensions dans les régions touchées par le conflit armé. Nous félicitons nos amis tchadiens d'avoir achevé leur processus de transition. Nous prévoyons d'instaurer un dialogue constructif avec N'Djamena tant au niveau bilatéral que dans les enceintes internationales. Nous saluons les progrès notables accomplis dans la transition au Gabon. Nous félicitons le Gouvernement et le peuple gabonais d'avoir organisé une élection présidentielle, qui constitue une étape importante pour assurer la stabilité et l'harmonie nationale. Nous sommes heureux de constater le retour de Libreville au sein de l'Union africaine, ce qui permettra à nos collègues gabonais de contribuer concrètement aux travaux de cette organisation continentale.

Nous jugeons encourageante la stabilisation progressive de la situation en République centrafricaine. Ces dernières années, Bangui, avec l'aide des partenaires bilatéraux et de l'ONU, a enregistré des progrès considérables dans sa lutte contre les groupes armés illégaux. En avril, le Gouvernement centrafricain a une fois encore réaffirmé concrètement sa détermination à faire avancer le processus politique. Nous appelons les parties qui sont prêtes à négocier à utiliser ces possibilités naissantes et à engager un dialogue constructif avec les autorités. Nous continuerons à soutenir nos amis centrafricains, y compris pendant la prochaine période électorale, qui revêt une importance cruciale. Nous sommes certains que la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine apportera une contribution notable à cet égard. Nous saluons le renforcement de la coopération officielle entre la République centrafricaine et le Tchad, notamment en ce qui concerne les questions frontalières. L'efficacité des efforts conjoints déployés par ces deux pays est essentielle en vue d'éliminer les problèmes et les menaces transfrontières.

Comme le montre la crise au Soudan, les problèmes qui touchent certains États ont tendance à se répercuter sur leurs voisins. Les pays de la région doivent se montrer extrêmement constructifs en vue de régler le conflit au Soudan. C'est avant tout dans leur propre intérêt. La situation humanitaire difficile dans la sous-région en est un exemple frappant. Nous estimons qu'il est nécessaire d'augmenter l'aide humanitaire internationale et de renforcer l'appui ciblé fourni aux pays d'Afrique centrale. Nous soutenons l'appel du Secrétaire général à réformer les institutions financières internationales et à restructurer la dette extérieure des pays africains. Cela leur permettra de libérer des ressources nationales, qui sont actuellement consacrées au remboursement de prêts internationaux, et de les réorienter vers le développement de leurs économies et de leurs systèmes sociaux.

Nous ne souscrivons pas à l'idée qu'il existe un lien entre les changements climatiques et les questions de paix et de sécurité, un lien que défendent activement plusieurs délégations et leurs collègues animés du même esprit à l'ONU, et nous

rejetons la promotion de cette thèse au Conseil de sécurité. Nous estimons que les mesures visant à faciliter l'adaptation climatique et à atténuer les conséquences des changements climatiques doivent être du ressort des fonds et programmes spécialisés des Nations Unies dotés des mandats pertinents. La Russie continuera à soutenir les efforts du personnel des Nations Unies en Afrique centrale dans le cadre du mandat qui lui a été confié par le Conseil de sécurité et à fournir l'aide nécessaire aux États de la sous-région au niveau bilatéral.

La Présidente (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre orateur ou oratrice inscrit sur la liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 11 h 20.